

La confiance peut sauver l'avenir



Foyer de Jeunes Travailleurs – Résidence Jean-Paul II

Liévin, La Bassée & Lens



Atlante Architectes

La **Résidence Jean-Paul II** a ouvert ses portes en 2015 à Liévin et 2016 à La Bassée, puis des logements en diffus ont été déployés dès 2017 à Lens. Elle propose un hébergement transitoire, à loyer modéré, ouvrant droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL), pour des **jeunes travailleurs et demandeurs d'emploi** âgés de 16 à 25 ans.

Au total, ce sont **137 logements meublés de 14 à 30 m²** pour les jeunes en solo ou en couple, avec ou sans enfants (de moins de 3 ans).

Dernière étape avant l'autonomie, les jeunes accueillis sont principalement des sortants de la protection de l'enfance (70%) avec des fragilités sociales, affectives, économiques, et scolaires et majoritairement sans qualifications.

Ils sont accompagnés par des professionnels de l'insertion sociale.

Une structure d'accueil selon les valeurs d'Apprentis d'Auteuil :

Le FJT Jean-Paul II correspond à un bassin identifié et répond aux besoins d'un territoire fortement marqué par des difficultés sociales et économiques. Il va accueillir principalement des jeunes fragiles, en détresse parfois, et dans des situations très précaires.

Marqués par des histoires de vie chaotiques, beaucoup de ces jeunes sont porteurs de troubles psy, et en proie à de gros problèmes de mobilité, et de motivation, et parfois d'addiction.

Des activités (sportives, artistiques, culturelles, ...) sont régulièrement proposées aux jeunes, et des professionnels comme une sophrologue, ou encore une psycho-somatotherapeute sont à leur disposition.

Le FJT se veut un lieu de mixité sociale, où dans un même couloir se mêle plusieurs profils, certains dans des situations plus stables que d'autres, afin que chacun puisse apporter des motivations et des expériences à l'autre.

La Résidence Jean-Paul II offre de nombreuses prestations :

- Un accompagnement vers l'emploi et vers un logement autonome
- Une aide aux démarches administratives
- Des professionnels à l'écoute des jeunes
- Un espace de rencontres et d'échange
- Des animations collectives

Côté Budget :

Le budget annuel du FJT est de 1,2 million d'€ qui comprend l'accompagnement des jeunes par les équipes, les frais liés à l'activité et les frais structurels.

Les ressources du FJT proviennent des loyers des jeunes, du département, de la CAF, et de la **générosité des bienfaiteurs pour 20% du budget.**

Les dons des particuliers et le mécénat permettent à la résidence de mener une dynamique de **projets** qui sont proposés aux jeunes afin de les **remobiliser et remotiver**, de leurs faire **découvrir des appétences et des intérêts** pour certaines pratiques, mais permettent aussi de **répondre aux besoins ponctuels des jeunes** (pour leur entrée dans la vie professionnelle, pour leurs besoins de première nécessité, etc).

Entreprises, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don.

Particuliers, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don (dans la limite de 552€, puis 66%)

Contacts :

Timothée MAURICE – Responsable du JFT Jean-Paul II
timothee.maurice@apprentis-auteuil.org –
09 72 41 22 66 / 06 61 02 78 43

Lorenne CRESSA — Responsable Mécénat d'entreprise et partenariats
lorenne.cressa@apprentis-auteuil.org -
07 63 95 64 00

Anne DELOBEL - Responsable donateurs et philanthropes
anne.delobel@apprentis-auteuil.org
07 71 45 65 46

